



PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTE BRITANNIQUE DE L'UE 2005

La réforme économique et la justice sociale, la sécurité et la stabilité et le rôle de l'Europe dans le monde: telles sont les priorités de la présidence britannique de l'EU 2005.

Nous ferons avancer les questions relatives au financement futur de l'UE et à la réforme de la PAC, dans le cadre plus global du débat sur l'avenir de l'Europe. De manière plus détaillée:

- **le financement futur:** la présidence britannique cherchera à progresser dans ce domaine autant que possible. En collaboration avec la Commission, nous entamerons une période de consultation avec nos partenaires dans le but d'établir la voie à suivre. Nous chercherons également à obtenir un consensus quant à un examen général de la structure et des priorités du budget de l'UE.
- **la réforme de la PAC:** l'examen du budget sera consacré, en grande partie, à la PAC. La position initiale du Royaume-Uni n'a jamais été d'abandonner la PAC ni de la remettre en cause radicalement du jour au lendemain. Nous avons besoin d'un processus de réforme bien planifié, basé sur les modifications précédentes, permettant à l'agriculture européenne de relever les défis de la mondialisation. La présidence britannique n'entend pas prescrire sur la question de la réforme, qui devrait être soumise à un processus de révision.

RÉFORME ÉCONOMIQUE ET JUSTICE SOCIALE

La présidence britannique encouragera une réforme économique qui favorise la croissance et la justice sociale. Une Europe mieux capable de créer des emplois, des niveaux de vie supérieurs et une protection sociale modernisée. La Commission a déjà identifié les étapes suivantes comme nécessaires:

- la mise en œuvre du **rapport Kok** de 2004 visant à promouvoir la société de la connaissance, consolider le marché intérieur et améliorer le climat économique ; la mise en œuvre du **rapport Sapir** de 2003 et l'application de l'Agenda de **Lisbonne** en ce qui concerne les réformes des marchés nationaux du travail.



- **une meilleure réglementation:** la réalisation du programme de la Commission publié en mars 2005 pour une meilleure réglementation, y compris des analyses d'impact approfondies des nouvelles législations européennes, une participation accrue des entreprises au processus législatif et la simplification ou la suppression de quelques lois existantes.
- **la directive «Temps de travail»:** la présidence britannique se livrera à un important exercice de consultation et dirigera les débats techniques et politiques, en vue d'une résolution.
- **la directive «Services»:** le premier traité de Rome prévoyait la libre circulation des services. La mise en application de cette dernière constitue la prochaine étape d'importance cruciale pour le marché unique. C'est d'elle que dépendent la croissance et l'emploi. La présidence britannique cherchera à faire progresser les débats afin d'apporter une solution aux préoccupations politiques et sociales nées de la directive.
- **le plan d'action pour les services financiers:** nous ferons avancer les dossiers concernant le Plan d'action pour les services financiers ainsi que le débat au sujet du livre vert récemment publié par la Commission sur le programme post-PASF.
- **la réglementation des produits chimiques (REACH):** nous chercherons à faire des progrès considérables dans le but de garantir la protection de la santé publique et de l'environnement tout en favorisant la compétitivité.

SÉCURITÉ ET STABILITÉ

Dans des domaines tels que le terrorisme, le crime organisé et l'immigration clandestine, l'Europe est plus forte lorsque ses États membres agissent ensemble. L'Union, élargie, est plus stable, plus sûre et plus prospère. Nous entamerons la mise en œuvre du Programme de travail de La Haye. Plus particulièrement, nous lutterons contre:

- **le terrorisme:** nous continuerons à développer le Plan d'action contre le terrorisme, notamment les mesures telles que le Mandat européen d'obtention de preuves qui permettra aux agences chargées de la mise en



application des lois d'accéder rapidement à des preuves importantes depuis tous les États membres de l'UE.

- **le trafic des personnes et les migrations:** nous élaborerons un plan d'action destiné à la lutte contre le trafic des personnes et œuvrerons en vue d'une coopération policière intensifiée à l'échelle de l'UE. Nous gérerons l'immigration en consolidant nos liens avec les principaux pays d'origine des migrants, à l'échelle mondiale, ainsi que par le biais du renforcement des frontières de l'UE.
- **l'élargissement:** nous poursuivrons les engagements pris relativement à l'élargissement, y compris l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie, prévue pour le 3 octobre. Nous entamerons des pourparlers avec la Croatie en vue de son adhésion dès que les conditions requises seront remplies. Nous préparerons également l'accession à l'UE en 2007 de la Bulgarie et de la Roumanie.

LE RÔLE DE L'EUROPE DANS LE MONDE

Une Europe forte devrait prendre une part active à la politique étrangère. La présidence britannique collaborera avec les partenaires, le Haut Représentant et la Commission en vue:

- d'aboutir à un résultat sur l'agenda de Doha, lors de la réunion ministérielle de l'OMC à Hong Kong, qui ouvrira la voie à un accord favorisant une plus grande croissance économique mondiale et un meilleur accès aux marchés pour les pays en développement ;
- de mettre au point une stratégie au long terme pour l'Afrique, basée sur l'engagement historique de l'UE à doubler l'AOD (aide officielle au développement). Cette stratégie sera axée sur la gouvernance, la paix et la sécurité, l'accès aux services de base, la croissance et le commerce. Nous insisterons sur ces points auprès des Nations unies, lors du sommet du millénaire +5, en septembre ;
- de représenter l'UE auprès des Nations unies lors des négociations sur le changement climatique, en décembre ; de développer une stratégie post-2012 ; d'étudier les engagements internationaux, notamment en tenant compte des économies grandissantes de la Chine et de l'Inde, et d'aborder le sujet de l'impact des émissions de l'aviation sur le changement climatique ;



- de promouvoir **la paix, la stabilité et la réforme au Moyen-Orient, en Afghanistan et en Afrique** en soutenant le processus de paix au Moyen-Orient, y compris le retrait d'Israël de la bande de Gaza ; en augmentant les capacités de la Palestine en matière de sécurité ; en réalisant les engagements de l'UE en Iraq ; en amorçant des réformes par le biais du processus Euromed ; en poursuivant le dialogue E3-UE/Iran et en tenant les engagements de l'UE envers la mission de l'Union africaine au Darfour ;
- d'établir une **paix et une stabilité durables dans la région des Balkans** par l'intermédiaire de la mission militaire européenne dirigée par le Royaume-Uni en Bosnie ; de créer une capacité policière en Bosnie et en ancienne République yougoslave de Macédoine et de participer de manière constructive aux négociations visant à résoudre la question du statut définitif du Kosovo ;
- de renforcer la **capacité de défense** de l'Europe de manière à ce qu'elle puisse agir par le biais des groupes de combat européens et de l'Agence européenne de défense, que ce soit en collaboration avec l'OTAN ou non, dans les cas où cette dernière choisirait de ne pas agir ;
- d'œuvrer pour une réforme, libéralisatrice et basée sur le marché, du régime sucrier de l'UE, élément majeur de la révision de la PAC, et de collaborer avec la Commission pour aider les pays d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes à s'adapter à cette réforme.

Des informations supplémentaires sur la présidence britannique de l'UE sont disponibles sur le site Web de la présidence britannique, à l'adresse suivante: www.eu2005.gov.uk